



*ETABLISSEMENT DES PERIMETRES DE PROTECTION
DES CAPTAGES DES SAGNES ET DES PRAIRIES A NICE
DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE DE
DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE.
Dossier d'instruction*

**PARTIE VI :
EVALUATION ECONOMIQUE
JUSTIFIANT L'UTILITE PUBLIQUE**

28 AOUT 2009



DIRECTION DE L'EAU

Il s'agit de compléter l'évaluation des coûts fournie dans le dossier préliminaire en intégrant les coûts suivants:

Dossier d'instruction :

Le dossier d'instruction a été réalisé en interne, par la direction de l'eau de Nice côte d'Azur

Coûts fonciers

- *PPI : acquisition des terrains, frais de notaire.*

Sans objet, les terrains concernés appartenant la commune de Nice ou n'étant pas cadastrés.

- *PPR : évaluation des indemnités, servitudes et droits de passage.*

Sans objet, les accès se situent sur le domaine public.

- *Négociations foncières si la commune ne la prend pas à sa charge.*

Sans objet.

- *Les coûts sont à comparer avec d'éventuelles solutions alternatives, à mettre en oeuvre si le prélèvement d'eau était abandonné.*

Sans objet.

Coûts des procédures liées à l'enquête publique

- *Publicité des enquêtes publiques conjointes, commissaire enquêteur,*

La publicité des enquêtes publiques conjointes a été estimée sur le principe de la parution de 2 journaux, 2 fois. L'indemnisation du commissaire enquêteur a été évaluée en additionnant 70 vacations à 40 € plus les frais.

Coûts et échéancier des travaux

- *Travaux nécessaires pour améliorer la protection des eaux captées (mise en place d'une clôture, détournement des eaux de ruissellement, nivellement, ...)*

Pour le coût et l'échéancier des travaux, il est à préciser que le site actuel est parfaitement entretenu et ne nécessite pas de travaux complémentaires.

En revanche, une remise à neuf complète est prévue consécutivement aux travaux de réfection de la digue des Français, qui devraient se terminer en Mars 2010. Ces travaux, qui comprendront notamment le détournement des eaux de ruissellements et le nivellement des terrains, seront pris en charge par l'entreprise mandatée par le Conseil Général.

Le tableau récapitulatif suivant chiffre l'ensemble.

TABLEAU RECAPITULATIF

	<i>en € TTC</i>
Dossier préliminaire	83 000,00
Dossier d'instruction	<i>sans objet</i>
Intervention de l'hydrogéologue agréé	5 500,00
Intervention du géomètre	7 800,00
Analyses	3 500,00
Coûts fonciers	
Recherches au cadastre	600,00
Recherches aux hypothèques	1 100,00
Evaluation des indemnités ou servitudes	<i>sans objet</i>
Négociations foncières	<i>sans objet</i>
Coûts liés à l'enquête publique	
Publicités des enquêtes publiques conjointes	5 000,00
Commissaire enquêteur	3 500,00
Coûts et échéanciers des travaux	
Mise en place de la clôture	100 000,00
Mise en place du suivi du biseau salé	15 000,00
Mise en place de 4 piézomètres de contrôle	40 000,00
Mise en place d'une station d'alerte	150 000,00

Total estimé 415 000.00 €